

Le 5 mai 2015

Procès-verbal de la réunion du 30 avril 2015

<u>Présents :</u>	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	-
	Hainaut	:	C. Notelaers, R. Sonveaux et E. Penay
	Liège	:	M. Joliet et M. Corbisier
	Luxembourg	:	-
	Namur	:	G. Henquet, J.Lauwerys et J. Warzee
	Secrétaire département	:	C. Dupuis-Etienne

Invités présents : **J.-P. Delchef**, Président du CDA de l'AWBB
 J. Nivarlet, Administrateur de l'AWBB
F. Appels : Commission Législative
 P. Mossay et E. Vermynen, Direction Technique

Excusés : **L. Lopez**, Secrétaire Général de l'AWBB
 J.-M. Fivet, Président du CP Luxembourg
 P. Groos, Secrétaire du CP Luxembourg
 O. Monsieur, Président du CP Bruxelles Brabant Wallon
 C. Colman, D. Roussaux, S. Fisson et B. Evrard, Responsables 3&3
 B. Bresmal et J.-P. Vanhalen, membres du Conseil d'Administration

Heure début : 19 h 20 **Heure fin :** 22 h 00

1. Accueil des représentants.

2. Approbation du procès – verbal de la réunion du 31.10.2014.

Le PV de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'Intervision 3&3 (P. Mossay – E. Vermynen)

P. Mossay présente le rapport d'activité de la saison 2014-2015.

Les représentants de la DT se sont présentés dans toutes les provinces. 4 aspects y ont été abordés : organisation, pédagogie, matériel et calendrier.

Points récurrents au Hainaut :

Formule tournoi fatigante et lassante pour les enfants.

Trop de différence de niveau au sein des poules

Suggestion de la DT : organisation par arrondissement.

C. Notelaers : un mail a été envoyé à tous les clubs pour connaître leur avis : plus de 90% des clubs désirent maintenir la formule « tournoi ». Il réfléchit à ce qui peut être amélioré comme revoir les poules en second partie de saison. Le nombre d'équipes par poule pourrait être revu mais les forfaits éventuels pourraient mettre à mal l'organisation.

Pour la prochaine saison, il va essayer de faire des poules par âge. Mais il faut pour cela disposer des renseignements complets et voir le nombre des inscriptions.

Points récurrents à Liège :

Trop de distance entre les clubs

Suggestion de la DT : organisation par arrondissement

M. Corbisier : les clubs attendent leur bon numéro de grille avant la régionalisation. Ils demandent aussi, si le club possède 2 équipes, qu'elles jouent ensemble.

P. Mossay souligne la très bonne attitude des parents.

Points récurrents au Luxembourg :

Pas de jeu. Cela est récurrent dans toutes les provinces.

E. Vermynen pense que les animateurs manquent d'exemple de jeux et d'activités.

Points récurrents à Namur :

Les équipes sont mélangées quand le nombre d'enfants par équipe est disparate.

Par contre, le matériel n'est pas exploité.

Points récurrents au Brabant :

Circuit en commun lors de l'échauffement... Cette province étant en « avance » sur les autres, les activités sont mieux organisées. Le CP s'implique lorsque des problèmes sont soulevés.

E. Vermynen : en cas de non-respect, ils envoient un avertissement, puis un second et peuvent exclure l'équipe de la compétition. M. Joliet regrette que ce soient les enfants qui sont sanctionnés pour les fautes des adultes. E. Vermynen précise qu'aucune équipe n'a été exclue et que le système semble fonctionner.

P. Mossay regrette que C. Colman ne soit pas présente pour décrire le vécu de la province.

P. Mossay a remarqué que les formateurs ont toujours été bien accueillis dans les clubs et que les représentants des clubs ont été heureux de l'échange.

4. Rapport des formations 4c4 (P. Mossay – E. Vermynen)

Manque très important de participation des animateurs et des initiateurs aux séances d'information. Excellent accueil des clubs.

5. Pistes de réflexion pour la saison 2015-2016

- *Pas de rencontres en U6*
- *Organisation des rencontres par arrondissement*
- *Protection au niveau des panneaux (mousses de protection)*
- *Pas de rencontres durant les rencontres scolaires (pour respecter les rythmes scolaires des enfants)*
- *Début des calendriers fin septembre/début octobre (pour respecter les rythmes scolaires des enfants)*
- *Grande journée de clôture dans chaque province*
- *Durée totale des rencontres 1h15*
- *Inviter les animateurs et initiateurs sportifs à discuter pour élaborer un fil conducteur à la rencontre en lien avec leurs objectifs*
- *Lors de l'inscription des équipes, prise en compte du nombre de plateaux disponibles et du nombre d'enfants*

- Poursuivre les interventions mini-basket
- Participation à la table ronde mini basket organisée par la France lors des Championnats d'Europe 2015
- Coupe AWBB Benjamins : qu'en pensez-vous ?
 - o C. Notelaers : ce n'est pas une mauvaise chose qui arrive à la transition entre le mini basket et les U12. Surtout que celle-ci ne dure pas toute la saison.
 - o E. Vermeylen ; pour désigner l'équipe participante, il faut organiser une Coupe ou un championnat au préalable. On est vraiment dans la compétition. Ne pas oublier qu'une réglementation 5c5 va être mise en place dans les prochaines années.
 - o M. Joliet : en benjamins, certains clubs limitent déjà le nombre de joueurs pour certaines rencontres.
 - o C. Notelaers : tant que tout le monde n'adhère pas à la philosophie mini-basket, il sera difficile de mettre de côté la compétition en benjamins.
 - o J.-P. Delchef : le point a été abordé au CDA. Les arguments présentés allaient dans le sens de ceux de C. Notelaers et ont convaincu les membres du CDA.

Arbitrage :

Des modules sont élaborés.

En 3&3 et 4c4, prise en charge uniquement par les coaches ou les animateurs. Ils ont reçu la formation ad hoc.

En 5c5, arbitre mini basket obligatoire. Cela pourrait être un réservoir pour le niveau 3

F. Appels rappelle que c'est le Département Arbitrage qui doit gérer les formations des arbitres en 5c5. P. Mossay précise que la formation des entraîneurs se fait en collaboration avec H. Forthomme pour la partie arbitrage.

C. Notelaers pense que les clubs ne sont pas encore convaincus de la prise en charge de l'arbitrage par les coaches en 4c4. P. Mossay pense que le temps fera son œuvre quand tous les enfants seront intégrés dans la philosophie mini-basket. Dans 2 ans, tous les enfants auront participé.

Formations décentralisées 2015-2016 :

- Formation obligatoire : la licence ne serait accordée qu'après avoir participé à la formation. F. Appels fait part de la réflexion en cours. Une formule transitoire pourrait être mise en place pour les 2 prochaines années. Une autorisation de coacher serait donnée à ceux qui ont participé à la Formation. Une 1^{ère} réunion plénière pourrait être dispensée en septembre à Jambes par la DT et un rattrapage lors de la journée du 11/11.
- Formations continuées et mises à jour
- Journée des cadres du 11/11/15 : gestion d'une rencontre de mini-basket au niveau sportif et au niveau code de jeu et démonstration en partenariat avec les clubs.

J.-P. Delchef a émis l'idée de collationner les coordonnées mail des animateurs afin qu'ils puissent recevoir des mails informatifs réguliers. P. Mossay possède ces coordonnées pour ceux qui ont suivi les formations depuis 2013.

F. Appels : il faut se donner les moyens de réussir car le projet doit aboutir au 5c5 et réussir.

6. Octroi du matériel

P. Mossay rappelle les modalités d'octroi de la précédente saison pour l'octroi du matériel pour le 3&3 en désirant l'aligner au 4c4 pour la prochaine saison tout en insistant sur la présence obligatoire du coach à la réunion plénière pour bénéficier du matériel.

C. Notelaers pensent aux clubs qui ont déjà inscrit les équipes en 3&3 et 4c4 cette saison. L'autorisation de coacher ne doit être valable que pour une année car ceux-ci ne seront pas concernés par l'octroi du matériel. I. Delrue pense aux nouveaux clubs et à ceux qui ne s'inscriraient qu'à partir de la prochaine saison au 3&3.

CONCLUSIONS :

- Proposition de la DT
- Volonté d'améliorer l'outil mini-basket à l'attention des membres du CDA, des responsables provinciaux, des bénévoles de clubs 4 et des animateurs & initiateurs sportifs
- Objectif principal : épanouissement des enfants et éducation progressive à la compétition

C. Notelaers revient sur les tableaux par province et constate que des problèmes sont communs aux provinces comme l'agressivité... Y a-t-il des adaptations prévues ? P. Mossay dit qu'il n'y a pas de modifications prévues au règlement car il appartient aux coaches d'appliquer la philosophie du mini-basket. Il faut insister sur ce point lors des formations. Il faut peut-être revoir les formations en insistant sur certains axes et revoir l'octroi des licences techniques.

Pour C. Notelaers, la majorité des entraîneurs actuels n'ont pas suivi la formation « mini-basket ». P. Mossay pense donc qu'il faut que tous les entraîneurs soient obligés de suivre la formation. C. Notelaers insiste sur l'importance de faire appliquer un système simple. F. Appels remarque qu'il est difficilement envisageable de retirer les acquis.

J.-P. Delchef précise qu'il faut trouver une solution avant mardi prochain. F. Appels dit qu'il faut trouver des voix pour que le projet soit voté le 13 juin. Il faut donc proposer un projet cohérent et convaincre des personnes qui ont suivi la formation « ancienne formule ». C. Notelaers fait le point sur ce qui a été voté l'an dernier pour le 3&3. Il a bien été écrit que le système actuel était transitoire pour un an. A l'avenir, il faut venir se former pour pouvoir coacher. Quid pour celui qui ne viendra pas ? Application de l'amende actuelle pour absence de licence technique. Pour le 4c4, c'est plus délicat car ils disposent déjà d'un diplôme. Mais on peut jouer sur la distribution du matériel pour essayer d'impliquer un maximum de coaches.

En résumé :

- Journée obligatoire en septembre + rattrapage le 11 novembre qui déterminera le droit à posséder une licence technique. Si absence, une amende lors du coaching. Une base de données sera constituée avec les personnes présentes et ceux qui suivent déjà les formations. Octroi de la licence technique U10 via l'extranet si possible.
- Distribution de matériel pour 3&3 (priorité panneaux) et 4c4.

C. Notelaers aimerait que les conclusions de cette saison en mini basket soient évoquées lors des AG ainsi que les pistes de réflexion pour la prochaine saison. J-P Delchef confirme que cela sera fait.

7. Questions et propositions des différentes provinces et du CDA.

7.1 Sécurité du matériel : LG CDA JPV

7.1.1 Ne serait-il pas intéressant de protéger le mat du panier et le socle (roues comprises) ?

Oui. Cela a été abordé précédemment. Le point est à l'étude au CDA. Les modalités d'application seront précisées ultérieurement. IDEMA sera interrogé à ce sujet.

7.2 Problème des indemnités dans les Provinces : CDA MC

Concernant le calcul des indemnités de formation pour les équipes 3&3, la décision de l'assemblée générale de se baser sur les listes mécanographiques des clubs a demandé un travail conséquent et pour peu de choses

La province de Luxembourg a communiqué avec le tableau des équipes qui a terminé le championnat un tableau du nombre de joueurs par équipes et par rencontres.

Serait-il possible aux provinces d'établir le même tableau pour l'avenir ?

Cela permettrait une distribution équitable des indemnités.

M. Collard demande aux provinces de remplir pour la prochaine saison le document distribué afin de coller au mieux avec la réalité.

C. Notelaers émet quelques remarques sur ce point évoqué. Ce débat a déjà eu lieu. Au contraire de la province de Luxembourg où il y a peu d'équipes, le Hainaut et Liège auront un travail conséquent pour peu de choses au vu des comparaisons effectuées.

J.-P. Delchef fait part de la piste de réflexion actuelle qui consisterait à l'avenir en la gratuité de l'inscription et de l'assurance en 3&3 plutôt qu'un retour du Fond des Jeunes basé sur une participation effective. Toutes les provinces pensent que ce système est plus équitable.

8. 7.3 CDA JPD

- Ordre du jour des assemblées provinciales;

J.-P. Delchef fait le point sur les différents ordres du jour.

A Liège, il faut faire voter le rapport de toutes les commissions. Il faut préciser ce que sont les votes spéciaux (Coupes, Play-offs, PC89).

Au Brabant, l'ordre du jour doit être publié sur le site.

A Namur, l'ordre du jour doit également être publié sur le site.

Au Luxembourg, il faut ajouter la décharge aux membres et le rapport des vérificateurs aux Comptes.

- Intervention du CDA lors des assemblées provinciales;

Modifications statutaires : une lettre aux secrétaires sera envoyée tout prochainement.

Plan basket (pas de nouvelles à ce jour)

Partenamut (présentation du partenaire)

Site web (présentation d'un partenaire)

- Insertion du logo Ethias sur les sites provinciaux;

Il est demandé aux provinces d'insérer le logo Ethias sur leur site. Sans cela, le sponsoring pourrait être revu à la baisse. Les comités provinciaux donnent leur accord, le logo sera envoyé aux provinces.

- Programme des coupes provinciales 2015-2016.

Il est difficile pour les membres du CDA d'assister aux différentes finales surtout quand celles-ci se déroulent lors d'un même week-end. Il demande donc aux provinces de voir ce qu'il est possible de faire avec les dates disponibles pour éviter des chevauchements. Il recommande également aux provinces de faire un maximum de publicité pour cette organisation via le site de l'AWBB (s'adresser à V. Laurent).

9. 7.4 CDA BB

Prévoir des formations chronomètre 24/14s dans chaque province ?

J.-P. Delchef demande aux provinces de regarder ce qu'il est possible de faire. Il faudrait déjà l'annoncer aux Assemblées Provinciales. C. Notelaers a peur que certains clubs ne soient pas encore en ordre et craint que ce ne soit trop tard.

10. Divers.

I. Delrue tient à remercier les provinces pour la distribution d'un cadeau à chaque participant aux Finales des Coupes Provinciales.

Le mot de la fin par le Président de l'AWBB : *Il remercie les membres de la DT pour le travail présenté aujourd'hui : précis, complet et direct, sans arrières pensées. Il est heureux de pouvoir compter sur des techniciens efficaces.*

Certaines propositions feront l'objet de discussion lors de la prochaine réunion du CDA. Il se félicite que la priorité soit de remettre la position de l'enfant au mieux sur les terrains.

2000 nouveaux membres cette année. Il est certain que les affiliations des jeunes n'y sont pas étrangères.

Il convie tous les représentants des provinces à assister à l'AG du 13 juin. Une démonstration d'handibasket y sera jointe alliant joueurs valides et handicapés mentaux.

Isabelle DELRUE

Présidente du département Relation CP.

Carine DUPUIS-ETIENNE

Secrétaire du département.